Jean-Baptiste André Godin à Achille Périn, 27 septembre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Achille Périn, 27 septembre 1882, 1882-09-27

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 10/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50808

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (419r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction27 septembre 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinatairePérin, Achille
Lieu de destinationPort-le-Grand (Somme)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin annonce à Périn qu'en raison de la jeunesse de ce dernier, il ne sait s'il doit l'accepter pour occuper un emploi d'instituteur dans les écoles du Familistère qui comprennent 5 classes dirigées par 5 professeurs. Il lui demande toutefois de lui communiquer ses prétentions salariales compte tenu que le loyer, le chauffage et l'éclairage de son logement seraient à ses frais.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Éducation, Emploi
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : écoles
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50808?context=pdf

Paris 27 7bre 62

Monsieur Péan,

Vous me demandez les conditions auxquelles nous serions disposés ici. Votre fourrure ne me paraît pas de nature à supposer que je puisse dès maintenant vous accorder un poste supérieur.

Il y a dans les écoles de Familistère cinq classes et cinq professeurs parmi lesquels vous prendriez rang suivant notre capacité. Nous vous prions dès maintenant me faire connaître les appointements que vous désirez, en tenant bien compte qu'ici le professeur ne reçoit que des appointements fixes et que tous frais personnels: logement, chauffage, éclairage, etc — restent à sa charge.

De cette façon il n'y aura pas de malentendu possible entre nous et j'espère, leur notre séjour ne je puis vous accepter.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations parfaites

Godin